



DOCUMENT DE CAPITALISATION

**Projet du Cadre Commun sur les Filets Sociaux Saisonniers
au Nord du Mali, régions de Tombouctou et Gao.**

Partie 1 : description des premières étapes du projet

Septembre 2014

DOCUMENT DE CAPITALISATION

**Projet du Cadre Commun sur les Filets Sociaux Saisonniers
au Nord du Mali, régions de Tombouctou et Gao.**

Partie 1 : description des premières étapes du projet

Septembre 2014

Ce document de capitalisation a été réalisé par **Vincent BOULARDOT**, Consultant en Sécurité Alimentaire et Relèvement Economique, pour le **Cadre Commun sur les Filets Sociaux Saisonniers** au Nord du Mali Bamako, Mali. SEPTEMBRE 2014.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
ACRONYMES UTILISÉS	4
RAPPEL SUR LE PROJET DE FILETS SOCIAUX AU NORD DU MALI	5
FICHE 1 : La construction de la plateforme d'acteurs et le montage du projet	6
FICHE 2 : La priorisation et le choix des zones d'action 13	
FICHE 3 : Le « dénombrement » exhaustif	15
FICHE 4 : Le ciblage et l'approche communautaire	17
FICHE 5 : L'enquête Baseline 19	
FICHE 6 : L'enquête de marchés et le choix des modalités d'intervention 21	
FICHE 7 : L'identification et la sélection des opérateurs de transferts	23
CONCLUSION	26
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	27

INTRODUCTION

Ce document de capitalisation s'adresse aux acteurs humanitaires et de développement, aussi bien gouvernementaux que non gouvernementaux œuvrant au Mali à réduire la vulnérabilité et la pauvreté des populations, mais aussi pour ceux qui s'intéresse et cherche à se rapprocher des techniques de transferts monétaires pour des actions d'urgence ou de relèvement. Si ce travail ne se veut pas être une étude complète et exhaustive sur les filets sociaux, il cherchera sans nul doute à mettre en lumière et en valeur l'initiative conjointe de plusieurs partenaires sur ce sujet et, dans un même temps essayer de mieux faire comprendre l'intérêt d'une utilisation des transferts monétaires dans le programme d'assistance et de construction de la résilience des populations dans des zones affectées par les crises, tels que les régions de la bande sahélienne du Mali.

C'est donc dans cet esprit que l'équipe du Cadre Commun sur les filets sociaux dans les régions de Tombouctou et de Gao, au nord du Mali, a cherché à travers l'Objectif 3 de son projet portant sur le travail de **partage, formation et capitalisation** à développer des outils de capitalisation sur les étapes clés du processus de construction et de mise en œuvre de ce projet de Transferts Monétaires Saisonniers ciblant près de 40 000 ménages bénéficiaires.

Au vu de l'importance de cet exercice (350 000 personnes bénéficiaires, 5 acteurs internationaux, 37 communes urbaines et rurales) mais aussi de son aspect modèle, il semblait pertinent de le rendre visible et lisible dans sa partie technique. Ce document présentera donc à travers ce volume 1 les premières étapes du projet menées durant 6 mois par les acteurs du projet entre février et juillet 2014. Ainsi, depuis la construction de la plateforme d'acteurs jusqu'à l'identification et la sélection des opérateurs de transferts monétaires, en passant par le ciblage des ménages bénéficiaires ou les enquêtes de marchés, ce document présentera les étapes clés d'un projet se voulant être la première phase d'une action de plus long terme permettant de faire le lien entre les actions d'urgences basées sur des transferts d'urgence et celles de développement plus focalisée sur les actions de Protection Sociale.

Pour faciliter la lecture et la compréhension des explications et analyses de ces étapes clés, ce sont sous formes de fiches que les sujets ont été traités en prenant en compte aussi bien des aspects contractuels, conceptuels, organisationnels ou pratiques.

ACRONYMES UTILISÉS

ACF : ONG Action Contre le Faim-Espagne

CaLP : Cash Learning Partnership

CE : Comité Exécutif

CICR : Comité International de la Croix Rouge

CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

CSI : Coping Strategy Index (Indice des Stratégies d'Adaptation / Survie)

CT : Comité Technique

CCFS : Cadre Commun sur les Filets Sociaux

DNDS : Direction Nationale du Développement Social

DNPSES : Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire

DRDSES : Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire

DRC : ONG Conseil Danois pour les Réfugiés

ECHO : Aide Humanitaire et Protection Civile de l'UE

EHA : Eau, Hygiène et Assainissement

EMMA : Analyse Cartographique des Marchés en Situation d'Urgence

FEFA : Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes

HI : ONG Handicap International

IMF : Institution de Micro Finance

MSHA-RN : Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord

OXFAM : ONG OXFAM Grande Bretagne

PAM : Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies

PDM : Enquête de Post Distribution

SAP : Système d'Alerte Précoce

TM : Transferts Monétaires

UE : Union Européenne

SWOT : Outils d'analyse mettant en avant les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces d'un sujet

SOL : ONG Solidarités Internationales

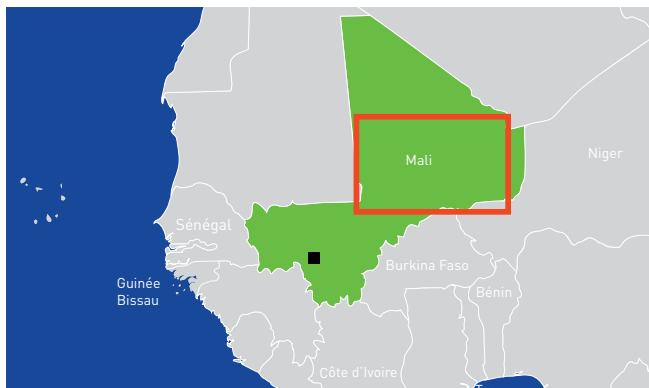
S&E : Suivi et Evaluation

RAPPEL SUR LE PROJET DE FILETS SOCIAUX AU NORD DU MALI

Le **Cadre Commun sur les Filets Sociaux Saisonniers (CCFS)** au Nord Mali est une initiative portée par **5 ONG internationales** (ACF, DRC, HI, OXFAM et SOL) et financée par le service d'Aide humanitaire et de Protection civile de la **Commission européenne (ECHO)** à hauteur de **10 millions d'Euros** pour une période d'une année.

Son objectif principal est de poser les bases de la **résilience** pour plus de **40 000 ménages pauvres** les plus durement touchés par les crises alimentaires et politico-militaires de 2012/2013, soit près de 35% de la population totale des 37 communes ciblées des Régions de **Gao et Tombouctou**, et ce à travers la mise en place de **filets sociaux** basés sur **des transferts monétaires et non monétaires**.

Cette initiative s'est construite en lien avec l'évolution contextuelle récente du Mali et en particulier sur :



- l'accroissement de la **vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle** en raison de la combinaison de l'insécurité, de l'instabilité politique et sociale, et de la dernière campagne agricole entravée par un accès limité aux intrants et une rupture de la saison des pluies après un début assez précoce,
- le début des **retours volontaires des populations** déplacées et réfugiées,
- le **retour des autorités et des services techniques déconcentrés** dans le Nord du pays,
- un **contexte institutionnel propice** à la mise en place de programmes de protection sociale (revue du Plan d'Action National d'Extension de la Protection Sociale 2011-2015 et relance en 2013 du programme gouvernemental sur les filets sociaux),

L'action du Cadre Commun, dont le projet a été **officiellement lancé à Bamako le 22 mai 2014**, adopte une perspective de **transition de l'urgence vers le développement durable** basé sur des approches pilotes avant une mise à l'échelle institutionnelle.

Le projet est prévu pour une durée de 12 mois jusqu'à mars 2015, et s'articule autour de trois volets d'intervention intégrés :

1. **La Protection et la réhabilitation des moyens d'existences** axées sur des transferts monétaires ou coupons d'une valeur équivalente à 100 000 CFA par ménage, pour aider les plus vulnérables à subvenir à leurs besoins immédiats et à investir dans des activités productives,
2. **L'Assistance alimentaire** via les Distributions Générales de Vivres et **la prévention de la malnutrition** via les Blanket Feeding en ciblant les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de 6-23 mois, ainsi que des actions de dépistage, de mobilisation communautaire et de sensibilisation (en partenariat avec le **Programme Alimentaire Mondial**),
3. **Le Renforcement des capacités, la capitalisation et le partage** dans le but de vulgariser l'approche et soutenir les initiatives des acteurs œuvrant dans le domaine de la Protection Sociale que cela soit au niveau national ou sous régional.

Les actions du CCFS au Nord Mali s'inscrivent dans une dynamique de réflexion au niveau sous régional sur la crise humanitaire structurelle au Sahel et qui ont pour but ultime une extension et une continuité de la réponse à moyen terme via la mise en place de systèmes de protection sociale combinés à des activités de renforcement des moyens d'existence auprès des populations les plus pauvres et vulnérables. C'est pourquoi cette initiative se veut être un modèle au Mali pour tous les acteurs impliqués sur ce sujet et particulièrement auprès de l'Etat malien.



FICHE 1 : La construction de la plateforme d'acteurs et le montage du projet

Le Cadre Commun s'est construit sur une initiative d'acteurs humanitaires déjà impliqués dans des projets de transferts monétaires d'urgence dans les régions du nord du Mali depuis la crise de 2012-2013. Le rapprochement de ces acteurs s'est fait sur la base de points communs tels que : i. l'utilisation de technique de Transferts Monétaires, ii. Le développement d'action à vocation humanitaire dans les mêmes régions du nord du Mali et iii. Le souhait de mener un plaidoyer conjoint pour donner plus de force à leurs actions individuelles pour les populations du nord du Mali affectées par la crise. Suite à ce regroupement d'acteurs et à l'intérêt d'un bailleur à soutenir une action conjointe, les premières discussions ont démarré en janvier 2014 en portant sur :

- Le besoin de construction d'une structure d'accueil de l'initiative conjointe via une **plateforme** ou un **consortium**,
- L'utilité de la mise en place **d'une structure organisationnelle et d'un cadre opérationnel** autour du projet ainsi que le recrutement de ressources techniques spécifiques dédiées au collectif,
- L'importance d'un consensus technique autour d'un **Cadre Logique Commun** permettant à chacun des acteurs de soumettre un projet sur une seule et même logique d'intervention,
- La nécessité d'une **répartition des zones d'intervention dans les régions du nord du Mali, des montants financiers et du nombre de bénéficiaires à assister** en fonction des aires d'intervention de chacun ainsi que des potentiels techniques, des compétences et expériences en matière de transferts monétaires et du travail en zones fragiles et insécuritaires,
- La faisabilité de l'**harmonisation** des outils et des méthodologies de mise en œuvre,
- L'obligation d'une **capitalisation et d'un partage** de l'expérience avec les acteurs externes au Cadre Commun et particulièrement auprès des acteurs étatiques en charge de la Protection Sociale.

Ces préalables à l'action collective ont été d'une importance capitale pour d'une part, créer une dynamique de discussion et de construction du consensus au sein d'un collectif naissant d'acteurs non habitués à travailler en groupe, et d'autre part, au-delà du dialogue, pour permettre de bâtir une structure solide permettant aux parties prenantes de s'exprimer aussi bien au niveau exécutif pour des aspects décisionnels et stratégiques, qu'au niveau technique pour des aspects opérationnels.

Il est important de comprendre que l'actuel Cadre Commun, aujourd'hui représenté par 5 organisations, est le fruit d'un travail de plaidoyer, au tout début de l'initiative, d'un collectif de 11 acteurs. Ce sont, à l'époque, les problématiques de financement qui ont obligé à une « séparation » des acteurs entre ceux étant « dans » et « en dehors » du Cadre Commun. Cependant, le Cadre Logique ou encore certains outils, issus du travail du collectif premier, ont pu être valorisés et utilisés par l'ensemble des acteurs au cours des actions de transferts monétaires durant cette année 2014. Pour revenir aux principaux points de préalables, ils sont expliqués et détaillés ci-dessous pour permettre une meilleure compréhension de la construction de cette action collective.

a. Plateforme ou consortium

Dans l'optique d'une action conjointe, il a été important de choisir un type de montage permettant d'une part, au collectif de garantir le partage d'expertise, l'harmonisation des outils et des économies d'échelles et d'autre part, aux membres, de pouvoir garder certaines libertés et flexibilités voir souveraineté dans la mise en œuvre du projet, et particulièrement dans l'utilisation de règles et procédures internes à chacun.

Pour une première expérience d'action collective, le montage du Cadre Commun s'est orienté sur la construction d'une plateforme multi-acteurs dans cette première année afin que chacune des organisations gardent une relation bilatérale forte avec le bailleur de fonds sans besoins d'effectuer des changements drastiques dans les manières de travailler et de remise en questions de ses propres procédures, tout en bénéficiant d'une structure collective

permettant la prise de décision, le conseil et l'échange technique ainsi que l'accès aux expertises extérieures et à des ressources mutualisées. Ainsi, chaque ONG membre est autonome dans la mise en œuvre de son projet et en assume la responsabilité contractuelle avec le bailleur. A ce titre, chaque membre du Cadre Commun en charge d'un projet particulier est directement responsable de sa mise en œuvre et notamment dans la gestion des ressources financières et du rapportage sur les activités du projet pour le donateur.

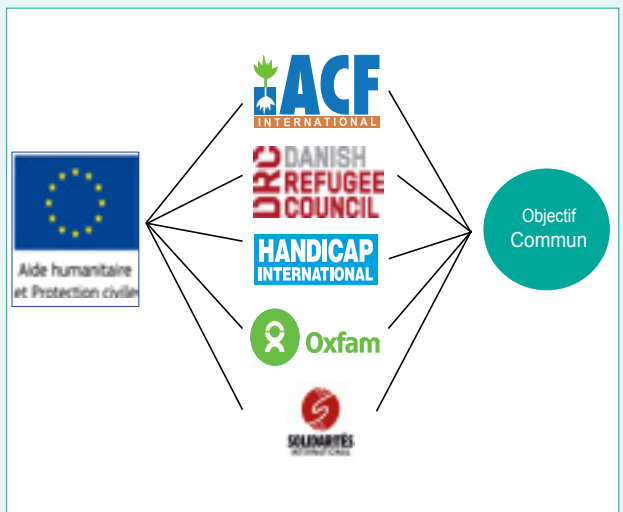
Il est à noter que les réflexions sur le choix du montage devraient se baser sur le niveau de maturité des acteurs, sur leurs visions et leurs capacités à se mettre en synergie, à transférer ou à partager leurs expertises et outils au sein d'un groupe. Le modèle choisi dans le cadre de cette phase pilote d'action conjointe laisse une certaine liberté aux acteurs et pourrait évoluer avec le temps. Il sera remis en discussion en fin de projet, au cours d'un exercice de capitalisation des expériences, qui permettra de mettre en lumière ses forces et ses faiblesses et de tirer des leçons pour une action future.

*Plateforme et Consortium : définitions

Sans rentrer dans un exercice complet d'analyse du vocabulaire, il nous semble intéressant de chercher à définir les 2 termes utilisés pour en comprendre la profondeur et leur utilité :

• La Plateforme « multi acteurs »

La plateforme, le collectif, le réseau d'acteurs sont aujourd'hui des formes d'organisation de plus en plus répandues. Leur principe est en général de permettre aux structures qui les composent d'échanger sur leurs pratiques, leurs actions, leurs expériences et parfois de défendre des idées et des positions communes ou de développer des actions ensemble. De par sa définition initiale : « étendue de terrain ou surface relativement plane, horizontale et située en hauteur par rapport au terrain environnant », il est important de mettre en avant le fait que la plateforme assure aux acteurs une position initiale équivalente et un accès identique à l'information, elle favorise donc ainsi le jeu démocratique et se prête à l'échange, à la négociation et surement à l'élaboration de consensus, tout en permettant de développer une vision panoramique pour mieux discerner les enjeux et développer une vision stratégique.



• Le Consortium « multi-acteurs »

Le consortium est défini comme une association ou collaboration temporaire d'acteurs constituée dans le but de réaliser un projet ou un programme et d'obtenir un résultat commun. Si cette définition se rapproche du Cadre Commun (à travers le partage d'un cadre Logique Commun et donc un objectif précis partagé), le Consortium demande un cadre contractuel entre les parties prenantes passant par l'élaboration et la signature d'un accord de consortium définissant les engagements techniques, financiers ou légaux.



En conclusion, nous pouvons dire que la différence notable entre ces modèles réside dans l'aspect contractuel qui ne ressort, dans cette action conjointe, qu'entre le bailleur de fonds et les acteurs de manière bilatérale. Les bases du collectif d'acteurs ne sont cadrées et définies ici qu'au sein de **Termes de Références**, document mettant en lumière seulement les rôles et responsabilités de chacun des acteurs et leurs liens au sein de la structure du Cadre Commun sur les Filets Sociaux, et sur lequel se repose chacun mais sans obligations contractuelles.

b. La structure de la Plateforme d'acteurs

Comme évoqué précédemment, la plateforme d'acteurs regroupés autour du projet de Filets Sociaux s'est dotée d'une structure cherchant autant à garantir la prise de décisions stratégiques rapides, la mutualisation des outils et des approches techniques, ainsi que le partage d'informations. Le Cadre Commun est composé des parties prenantes suivantes :

- Le comité exécutif (CE) réunissant les Responsables Exécutifs des organisations membres présents en capitale (directeurs et chefs de mission),
- Le comité technique (CT) réunissant les Coordinateurs Techniques des organisations présents en capitale ainsi que les Chefs de Projet présents en région dans les zones d'implémentation du projet,
- L'équipe mutualisée composée de ressources à plein temps ainsi que des ressources et expertises à mi-temps et / ou ponctuelles,
- Un bailleur de fonds unique.

Les parties prenantes directes du Cadre Commun

○ Les 5 acteurs de mise en œuvre au sein de la structure

Du côté des acteurs de mise en œuvre (ONGs) près de 20 personnes prennent part directement au fonctionnement et au dynamisme de la plateforme à travers le Comité Exécutif (CE) et le Comité Technique (CT). Ces deux instances ont des rôles précis résumés comme suit :

- **CE** : la responsabilité globale du CE est la direction stratégique du Cadre Commun via des actions de supervision de l'équipe mutualisée, de validation de documents stratégiques et de plaidoyer, de communication interne et externe ou encore d'analyse de l'avancement de l'action. Le CE reste l'interlocuteur privilégié du bailleur de fond, mais aussi l'interlocuteur principal des services gouvernementaux, des partenaires techniques et financiers ou institutions internationales intéressées pour le compte du CCFS. La gouvernance du CE est assurée par une direction tournante de 2 mois autour d'une organisation lead et d'une organisation co-lead. Le CE se réunit au minimum 1 fois par mois sur la base d'un ordre du jour et d'un suivi de points d'action collectés au sein d'un compte rendu partagé avec l'ensemble des acteurs du projet pour assurer une communication à tous niveaux.
- **CT** : La responsabilité globale du CT est d'assurer la planification commune de l'action, la validation des outils communs et l'organisation des formations / apprentissages, ainsi que le suivi de la mise en œuvre opérationnelle du Cadre Commun et l'appui aux travaux de capitalisation. Le CT est composé aussi bien des coordinateurs techniques, des responsables du suivi-évaluation ainsi que des chefs de projets présents sur le terrain. Au même titre que le CE, la gouvernance du CT est assurée par les mêmes organisations lead et co-lead nommées durant la période de 2 mois avec la même fréquence de réunion mensuelle. Le CT est soutenu pleinement par les membres de l'équipe mutualisée.

● L'équipe mutualisée

L'équipe mutualisée est composée d'un noyau technique à plein temps et de ressources à temps partiel, ainsi depuis le démarrage effectif du projet (après contractualisation formelle avec le bailleur) ce sont 5 personnes qui ont participé à appuyer et conseiller le CE et le CT du Cadre Commun. Ces experts techniques sont hébergés par les organisations membres mais travaillent pour le compte de la plateforme.

- Les Ressources à plein temps

- **Le Référent Technique & Plaidoyer** : Ce référent a pour responsabilités la coordination et l'exécution des plans et des stratégies agréées, en collaboration avec le Comité exécutif du Cadre Commun, mais surtout d'assurer des conseils spécialisés sur les filets sociaux et une mise à disposition de compétences spécifiques au service du Cadre Commun. Il assure la représentation du Cadre Commun dans les réunions de coordination, et gère les relations extérieures avec d'autres parties prenantes et acteurs clés interagissant avec le Cadre Commun ainsi qu'avec les médias. De plus, il a la charge de l'organisation des exercices de capitalisation autour des expériences des interventions du Cadre Commun et la production de documents de capitalisation.
- **Le Référent Suivi & Evaluation** : ce référent a en charge le suivi des indicateurs du projet aussi bien concernant les activités que ses effets, et centralise le travail des autres ressources mutualisées sur les aspects de S&E (Chargé BDD/SIG, Référent Nutrition, ...) en garantissant la pertinence et l'efficacité des lignes de communication entre les acteurs impliqués dans la planification et le S&E. En particulier, le Référent S&E établira un contact direct avec les Chefs de Projet sur le terrain afin de faciliter la compréhension et l'apprentissage et, par conséquent l'utilisation des outils relatifs à la matrice de S&E.

● Les Ressources à temps partiel

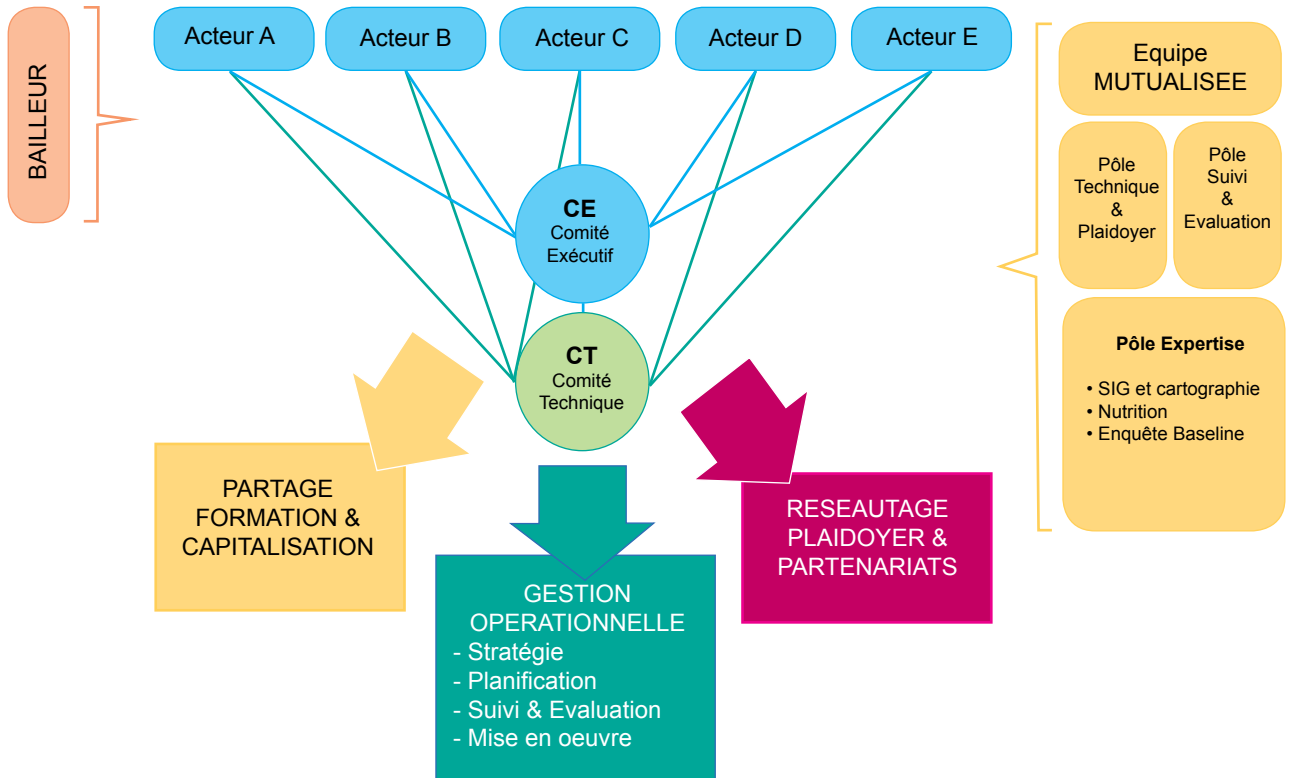
- **Le Chargé de SIG (Système d'Information Géographique) et BdD (Base de Données)** : cette ressource a la responsabilité de i. la conception, la formation et la gestion des bases de données du projet (baseline, dénombrement,...), ii. La production d'outils cartographiques, iii. La collection des données spatiales avec les équipes de terrain pour la conception de cartes et plans. Depuis le début du projet cette ressource est présente à mi-temps sur le projet.
- **L'expert en Nutrition** : l'expert / formateur en nutrition est chargé de l'élaboration de la stratégie technique au sein du projet et des modules de formation en Nutrition (dépistage, référencement, Blanket Feeding.....) à destination des équipes des ONG issues du Cadre Commun ainsi que de la définition des indicateurs nutritionnels pour le suivi et évaluation des activités en lien avec la Nutrition.
- **L'expert en Gestion de Baseline / endline** : ressource externalisée en charge de la gestion des bases de données et de la formation des agents pour le remplissage du masque de saisie.

- Le bailleur de fonds

Du fait d'une part de sa position unique, des aspects contractuels (redevabilité des acteurs envers le bailleur), mais aussi de l'aspect pilote et expérimental du projet, le bailleur de fond est un acteur à part entière du projet qui participe activement aux réflexions stratégiques et techniques pour soutenir les prises de décisions et le recadrage de l'action. La relation des acteurs avec le bailleur de fond se fait d'un côté de manière bilatérale via les contrats les liant (reportage écrit et oral, et visites de terrain) et de l'autre côté via le CE, au cours de réunions regroupant tous les acteurs et l'équipe mutualisée.

Le schéma ci-dessous présente le modèle de structure du Cadre Commun ainsi que ses 3 fonctions principales et la position des différentes parties prenantes :

- **Fonction 1** : la gestion opérationnelle,
- **Fonction 2** : le partage, la formation et la capitalisation,
- **Fonction 3** : le réseautage, le plaidoyer et le partenariat.



c. Un Cadre Logique Commun

L'intitulé du projet est né de ce besoin des acteurs de se retrouver dans un Cadre « logique » Commun afin que la mise en œuvre collective du projet soit canalisée par une logique conjointe. Sur cette base consensuelle (Objectifs, Résultats et Activités), chacune des organisations a cherché à soumettre un projet au bailleur de fond adapté à sa zone d'activité pour une contractualisation en bilatéral sous couvert de la plateforme.

Le tableau suivant présente le Cadre Logique Commun sur lequel s'appuient tous les acteurs du projet conjoint :

Objectif Principal	Poser les bases de la résilience des ménages très pauvres, dans une perspective de transition de l'urgence vers un développement durable
Objectif Spécifique	Un modèle de filets sociaux saisonniers visant à couvrir les besoins alimentaires et non alimentaires des ménages les plus durement touchés par les crises alimentaire et politico-militaires de 2012 et 2013 dans les régions du Nord Mali est développé, documenté et partagé.
Résultat 1	L'accès et la disponibilité via les marchés des ménages très pauvres à l'alimentation et aux biens essentiels productifs et non productifs sont améliorés.
Résultat 2	Les risques de malnutrition sont mitigés à travers des mesures d'accompagnement appropriées.
Résultat 3	Le travail de partage, formation et capitalisation permet de développer et d'échanger avec les acteurs concernés au niveau local et national des pistes stratégiques pour la mise en place d'un modèle de filet sociaux institutionnalisés.
Activités	
Activité 1.1	Analyse de la dynamique commerciale des marchés et des dynamiques sociales locales
Activité 1.2	Catégorisation socioéconomique et dénombrement exhaustif de la population
Activité 1.3	Mise en œuvre des modalités de filets sociaux saisonniers
Activité 1.4	Suivi des marchés
Activité 2.1	Enquête CAP Nutrition EHA
Activité 2.2	Sensibilisation Nutrition EHA
Activité 2.3	Dépistage/screening couplé à la blanket feeding
Activité 2.4	Distribution de compléments alimentaires pour les enfants de 6 à 23 mois et pour les FEFA
Activité 3.1	Contribution à la constitution d'un registre unifié des ménages et géo référencement des sites ciblés
Activité 3.2	Information et implication des structures publiques fonctionnelles aux étapes clés du projet
Activité 3.3	Analyse du suivi des activités, capitalisation sur les effets du programme et diffusion des documents de capitalisation aux acteurs clés
Activité 3.4	Evaluation externe commune

Explication des orientations du projet et des résultats attendus :

Sur la base des besoins principaux des populations des régions du nord du Mali, le projet s'est voulu répondre d'une part à des besoins alimentaires et nutritionnels des ménages les plus pauvres mais aussi, d'autre part, à un besoin de préparer le relèvement des ménages par la construction de leur résilience, particulièrement via leur économie et leurs moyens d'existence.

Ainsi, le **Résultat 1** du projet s'est directement focalisé sur la mise en place de filets sociaux réfléchis pour répondre aussi bien aux problèmes financiers qu'alimentaires des ménages.

- Les aspects financiers ont été traités en cherchant à augmenter le pouvoir d'achat des ménages par des appuis monétaires durant les périodes les plus critiques et difficiles de l'année. Cet appui, effectué via des transferts monétaires saisonniers, vise un accès amélioré aux marchés locaux des ménages pour subvenir à des besoins en biens productifs et non productifs, mais surtout aux besoins alimentaires des familles. La valeur totale de ces dons « inconditionnel » d'argent est de 100 000 FCFA (~150 € ou ~200 US\$) dotés en 3 versements entre les mois de mai et novembre,
- Sur les aspects alimentaires, au vu des résultats des études de marchés préalables au projet, les analyses ont montré qu'avec la crise, les marchés n'avaient pas encore repris leur niveau d'activité d'auparavant et ne pouvaient complètement répondre à la demande suscitée par les besoins des populations, ainsi, les transferts monétaires ont été complétés par des distributions alimentaires au cours des mêmes saisons soit, à trois reprises, et auprès des mêmes ménages ciblés. En fonction des communes d'activité du projet, les transferts monétaires ont accompagné les distributions alimentaires menées par les organisations spécialisées dans le domaine soit le PAM, le CICR ou le CSA.

Le **Résultat 2** du projet s'est orienté sur le domaine nutritionnel afin de soutenir les interventions en faveur de la lutte contre la malnutrition au sein des familles du nord du Mali en permettant aux enfants de 6 à 23 mois, ainsi qu'aux femmes enceintes et allaitantes de recevoir des compléments nutritionnels dans les cas de malnutrition modérée et de référencement pour les cas de malnutrition sévère. Cette orientation a été prise au vu du manque d'acteurs étatiques et non étatiques traitant la question de la nutrition dans les régions du nord du Mali, mais surtout par l'approche de masse du projet (près de 350 000 personnes ciblées dans une aire géographique comptant plus de 850 000 personnes dans 37 communes) permettant un accès large aux populations pour des actions de dépistage locales et de référencement. Ainsi, en association avec le PAM sur les actions de Blanket Feeding (distribution de complément alimentaire –farines enrichies–), la problématique nutritionnelle a cherché à être traitée au sein des ménages les plus pauvres des zones ciblées.

Enfin, dans le **Résultat 3**, à l'instar d'autres projets ayant une vocation modèle, pilote ou expérimentale, ce projet s'est donné les moyens de comprendre, analyser et transmettre sur son expérience dans le cadre des filets sociaux. Ainsi, aussi bien pour les acteurs en interne qu'avec les partenaires et acteurs en externe, le projet cherchera à mettre en place des formations techniques basées sur des expertises (en nutrition, en gestion de baseline, en tenue d'enquêtes PDM,...), à partager les résultats des enquêtes mais aussi les analyses issues des compilations de données et des travaux de capitalisation. Ce présent document rentre pleinement dans les productions de ce résultat 3.

d. L'harmonisation des outils et des méthodologies de mise en œuvre

Cette phase qui a été prédominante au début du projet reste un processus continu pendant toute la durée de l'action, cependant, un travail spécifique a été effectué durant les premières semaines sur les outils principaux inhérents au lancement opérationnel de l'action. L'étape d'harmonisation des outils demeure un grand challenge au sein d'un collectif mais elle est ce qu'il y a de plus attendu dans le cadre d'un exercice commun et conjoint par les acteurs, aussi bien en interne qu'en externe.

Ainsi, le fruit de longues semaines de travail en ateliers a permis par validation consensuelle de proposer plusieurs outils, tels que :

- Questionnaire d'enquête de **baseline**,
- Questionnaire d'enquête de **dénombrement exhaustif**,
- Questionnaires d'enquêtes de **marchés**,
- Questionnaire d'enquête **Post Distribution Monitoring**.

Ces outils issus d'un travail collectif, sont déjà en cours d'utilisation mais surtout en cours de partage avec des acteurs en externe travaillant en dehors de l'actuel Cadre Commun mais focalisés sur des réponses basées sur des transferts monétaires.

FICHE 2 : La priorisation et le choix des zones d'action

Le choix des zones d'action du projet s'est fait en deux temps : d'une part via l'utilisation des analyses de niveau national orientées sur la mise en lumière des niveaux de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire et d'autre part, via une analyse locale de confirmation orientée sur la faisabilité de l'action en lien avec l'accessibilité des sites et la sécurité (dont analyse des risques sécuritaires).

■ L'analyse de niveau national

Un exercice de priorisation des zones a été effectué sur base de diverses sources de données sur la situation en sécurité alimentaire proposées au Mali :

- ENSAN (Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle), PAM / SAP / Gvt
- Données du Système d'Alerte Précoce – SAP - sur les communes en insécurité alimentaire et économique,
- Analyses et Projections du Cadre Harmonisé,
- Outil priorisation des zones humanitaires, OCHA (36 communes prioritaires)
- Données biomasse ACF

Ces diverses données ont été pondérées et croisées afin de prioriser les zones de plus grande vulnérabilité pour l'intervention du projet du Cadre commun. Ces analyses saisonnières menées par les différents acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux se révèlent d'une importance capitale pour le démarrage d'une action d'assistance à grande échelle telle que celle sur les filets sociaux car elles sont pour leur grande majorité le fruit d'un travail conjoint et consensuel d'acteurs et surtout qu'elles sont issues d'enquêtes de large échelle effectuées sur l'ensemble du territoire.

C'est donc grâce à ces informations et analyses que les actions du Cadre Commun se sont orientées sur les zones du nord du Mali, dont les populations se trouvent particulièrement dans le besoin.

■ L'analyse de niveau local

Après le ciblage général des futures zones d'intervention (région, cercles et communes), un travail collectif et individuel au sein des organisations a été effectué pour valider la faisabilité de l'action sur des aspects de sécurité mais aussi spécifiquement sur les aspects en lien direct avec les transferts monétaires.

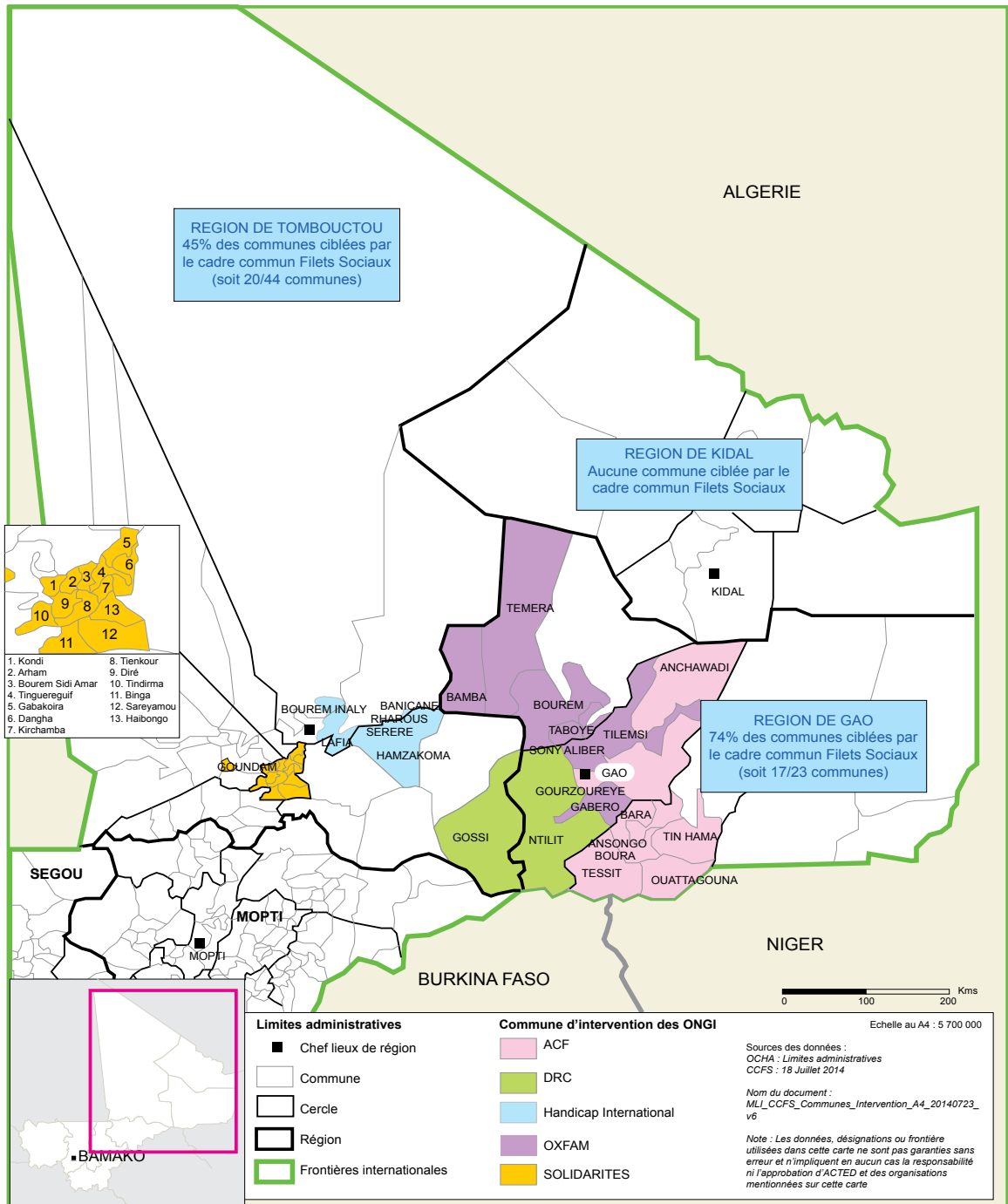
Ainsi, au cours d'un atelier conjoint de diagnostic, les menaces et risques suivants ont été analysés par les acteurs avec l'appui d'une expertise externe pour les régions de Tombouctou et de Gao :

- Engins explosifs (mines / UXO / IED),
- Emeutes,
- Enlèvements,
- Accidents de la route,
- Attentats,
- Maladies / palu,
- Tirs de roquette,
- Feux croisés
- Et particulièrement, la fraude et le détournement.

Ces critères d'analyses ont permis aux différentes organisations en charge de l'implémentation du projet de valider localement la faisabilité de l'action à chacune de ses phases. Ce préalable reste important et pertinent du fait de l'aspect sensible des transferts monétaires mais aussi du fait de la prise de risque constante des équipes de mise en œuvre du projet à travailler dans des zones où l'insécurité demeure et où la normalisation de la situation politique est en cours mais pas encore confirmée.

La carte ci-dessous présente la répartition géographique des communes entre les différents acteurs du projet du Cadre Commun. Comme relaté, au sein de la région de Tombouctou, ce sont 45% des communes de la région qui ont été ciblées par l'action et pour celle de Gao, 74%. La région de Kidal, après analyses de risque, n'a pas été ciblée pour des raisons d'insécurité et ce, malgré des besoins existants.

*Carte de répartition géographique (communes d'intervention) de l'action des acteurs du Cadre Commun sur les Filets Sociaux (juillet 2014).



Fiche 3 : Le « dénombrement » exhaustif

Au vu de la problématique de disponibilité de chiffres concernant les populations vivant dans les régions ciblées et dans une dynamique qualitative de travail, les acteurs du projet ont opté dans leur stratégie opérationnelle pour la mise en œuvre d'un exercice d'identification et de dénombrement exhaustif de la population dans chacun des villages et campements des communes visées par l'action. Cet exercice a été décidé dans un but purement qualitatif mais aussi de durabilité, afin de poser les bases de l'action sur des chiffres reflétant réellement la situation de la population dans un contexte post crise.

Cet exercice a eu pour objectifs principaux :



Produire une liste de tous ménages présents à la date de l'enquête dans les communes et effectuer un encodage,



Recueillir des informations sur des critères sociaux et économiques sur chaque ménage afin de faciliter le ciblage.

Il est à noter que, dans le temps imparti et, eu égard aux difficultés de mouvement dans certaines zones pour des raisons sécuritaires, cette action n'a, dans un premier temps, pas été menée de front avec les acteurs étatiques et n'est donc pas l'équivalent d'un recensement statistique de la population. Cependant, la méthodologie retenue a copié celle utilisée par un projet étatique mené sur un financement de la Banque Mondiale (projet « Jigisemejiri ») et ayant entre autres objectifs que celui de poser les bases d'un registre unifié des bénéficiaires des futures actions de Protection Sociale sur l'ensemble du pays. Ainsi, afin de pouvoir partager ce travail avec les partenaires étatiques en charge de la Protection Sociale au Mali, particulièrement les Direction Nationale du Développement Sociale (DNDS) et celle de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSES), toutes deux issues du Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord (MSAH-RN), le projet cherche à resserrer les liens via des partenariats formalisés, aussi bien en capitale qu'en région.

Les étapes clés du dénombrement exhaustif



1. La conception et validation de la **grille du questionnaire d'enquête** de dénombrement exhaustif,



2. Le **Rendoremment des capacités** des agent en charge de l'enquête sur la méthodologie et procédures d'administration ainsi que sur le remplissage du masque de saisie de la base données,



3. La **Préparation et l'organisation de l'enquête** (logistique, sécurité, ressources humaines, finances,...)



4. La **sensibilisation** au sein des villages et campements des communes,



5. La **tenue de l'enquête** de dénombrement exhaustif,



6. Le **remplissage** du masque de saisie et le nettoyage de la base de données,



7. L'**encodage** des ménages

Le recueil de données sociales et économiques

Comme évoqué, l'enquête a permis le recueil de données auprès des ménages basées sur des critères sociaux et économiques. Ce sont ces critères qui devront servir pour le futur travail de ciblage.

Informations Générales sur les ménages

- Nb d'hommes et garçons
- Nb de femmes et filles
- Nb de femmes enceintes
- Nb de femmes allaitantes
- Nb d'enfants de moins de 5 ans
- Nb d'enfants entre 6 et 23 mois
- Nb de personnes âgées (>60 ans)
- Nb de personnes handicapées
- Nature du handicap
- Statut familiale du chef de ménage
- Statut en lien avec le déplacement
- Lieu de résidence en saison sèche et en saison des pluies

Informations sur les biens non productifs

- Type du logement du ménage
- Statut d'occupation du logement
- Matériaux de construction du toit
- Matériaux de construction du mur
- Matériaux de construction du sol
- Nb de voitures
- Nb de motos
- Nb de bicyclettes

Informations sur les biens productifs

- Surface de terre cultivée pluviale
- Surface de terre cultivée irriguée
- Surface de terre cultivée de décrue
- Cheptel en propriété : nb de volailles, ovins, caprins, bovins, camélins, asins,...
- Matériel agricole en propriété : nb de charrettes, charrues, motopompes, pirogues, filets de pêches,...

Informations sur les revenus du ménage

- Source de revenu principale du ménage
- Source de revenu secondaire du ménage
- Ménage bénéficiant de la zakat

L'encodage final.

Sexe du chef de ménage / Années de naissance / Code du cercle / Numéro d'incrémentation à l'intérieur de la commune / Code Commune

H ou F / XX / XX / XXXX / lettre-abrégé de la commune

Exemple : code F 82 71 0512 SAL pour le ménage numéro 0512 de la commune de Sony Ali Ber du Cercle de Gaodont le chef de ménage est une femme née en 1982

L'exemple ci-dessus montre un encodage complet d'un ménage via son chef(fe). Ensuite, la centralisation de ces données d'encodage ainsi que l'enregistrement des ménages dénombrés au sein d'une base de données à un intérêt particulier dans la construction du Registre Unifié, projet de l'Etat dans la mise en œuvre de sa Politique Nationale de Protection Sociale. C'est pourquoi le schéma d'encodage utilisé a été le même que pour le projet « Jigisemejiri ». Par cette action, les acteurs du Cadre Commun montrent leur intérêt à soutenir et participer activement auprès des acteurs étatiques sur la question de la Protection Sociale.

Les avantages et inconvénients perçus par les acteurs au cours de cet exercice de dénombrement exhaustif ont été compilés dans le tableau ci-contre :

Avantages perçus

- Transparence du processus méthodologique dans son entièreté et renforcement de la confiance et de l'acceptance par la communauté dénombrée,
- Avec la technique du porte à porte, plus grande qualité et fiabilité du travail réalisé,
- Garantie d'atteinte des ménages les plus vulnérables,
- Apport de donnée démographique récente aux villages enquêtés,
- Validation des données via un PV signé par les autorités villageoises.

Inconvénients perçus

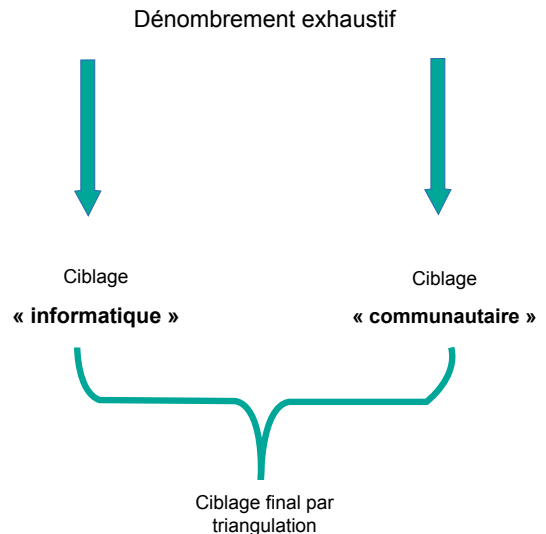
- Méthodologie demandant certains moyens logistique et en ressources humaines,
- Difficultés d'accès de certaines zones pendant les périodes d'hivernage et d'accès à certaines communautés en mouvement à la recherche d'eau ou de pâturages,
- Problèmes d'accès de certaines zones pour cause d'insécurité amenant un retard dans le processus,
- Problème d'acceptance des données par les services statistiques de l'Etat pour non respects de certaines méthodologies

Fiche 4 : Le ciblage et l'approche communautaire

Le ciblage est une phase importante et sensible du processus d'assistance ou d'appui des populations affectées ou vulnérable, elle est celle qui définira finalement le nombre de personnes à soutenir par l'action. Par définition, le processus de ciblage doit donc inclure mais aussi exclure.

Au vu de l'envergure du projet (40 000 ménages à cibler), le projet a voulu se doter d'une méthodologie complète permettant un résultat le plus qualitatif possible pour un ciblage des ménages basé sur la pauvreté économique et non sur le statut. Ainsi, ce travail s'est fait en 2 temps par :

- Un **ciblage « informatique »** issu des données provenant de l'enquête du dénombrement exhaustif et croisée avec des paramètres issus de la méthode HEA (Household Economy Approach / Approche basée sur l'Economie des Ménages). Ce premier processus permet l'utilisation d'un cadre d'analyse des moyens d'existence pour catégoriser les niveaux et seuils de pauvreté et de richesse des populations sur la base de paramètres et critères économiques.
- Un **ciblage « communautaire »**, basé premièrement sur la validation des seuils de pauvreté et des critères de catégorisation, et deuxièmement, sur la sélection finale des ménages bénéficiaires par un Comité de Ciblage issu de la communauté. En effet, si la méthodologie HEA donne des informations sur une zone de moyens d'existence relevée comme homogène, elle ne donne pas d'informations précisément sur les localités qui peuvent présenter des différences demandant des ajustements qu'il est important de prendre en compte.



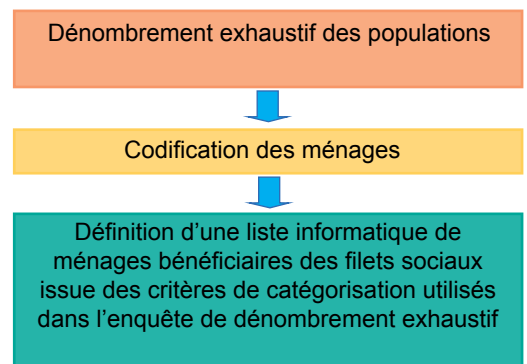
Ces deux processus sont **complémentaires** et par un croisement de données (triangulation) permettent d'améliorer les aspects qualitatifs du ciblage et sa compréhension et son acceptation au sein des populations bénéficiaires. Les deux paragraphes suivants chercheront à éclaircir ces deux étapes du processus global.

1. Ciblage « informatique » ou ciblage HEA

Cette première étape du ciblage s'est faite en lien direct avec le travail effectué durant le dénombrement exhaustif puisque l'enquête ménage du dénombrement cherchait à renseigner pour chaque ménage de nombreux critères sociaux et économiques qui doivent servir ensuite à évaluer et catégoriser les ménages des localités visées par l'action (schéma ci-contre).

Comme évoqué dans la fiche n°3, ces critères et paramètres ont vocation à effectuer un rapprochement entre les niveaux de pauvreté / richesse des populations dénombrées avec ceux utilisés par la méthodologie HEA pour la définition des catégories suivantes :

- Très Pauvre (**TP**)
- Pauvre (**P**)
- Moyen (**M**)
- Nanti (**N**)



Les critères utilisés prennent en considération d'une part les informations sur la composition du ménage pour les aspects de dénombrement de la population, et d'autre part celles portant sur les revenus et les biens productifs et non productifs comme le présente en exemple le tableau récapitulatif suivant tiré de la dernière analyse de profil HEA ML13 dite « Gao Urbain » effectué en avril 2014 :

% De ménages dans chaque groupe socio-économique		Taille du ménage	Type d'habitation	Possession de bétail	Principales activités	Equipement	Nb de migrants
Très pauvres (TP)	24%	5 à 6	Case traditionnelle	1 à 2 caprins 0 ovin 4 volailles	Occasionnel (main d'œuvre), petit commerce, travail domestique		1
Pauvres (P)	41%	8 à 10	Case traditionnelle/ Banco	3 caprins 0 ovin 7 volailles	Ouvrier non qualifié (menuiserie bois ou métallique, maçonnerie,...), charretier, petit commerce,...	1 charrette 1 âne	2
Moyens (M)	24%	9 à 15	Banco/semi dur	8 caprins 5 ovins 8 volailles	Fonctionnaires, commerçants, ouvriers qualifiés (petits métiers),...	1 moto 1TV, 1 frigo	2
Nantis (N)	11%	15 à 20	Semi dur/dur	Petits ruminants Pas de volailles	Grands commerçants ou grands fonctionnaires	1moto, 1 TV, 1 frigo, 1 véhicule, 1 abonnement TV	

toutes les informations prenant en considération la taille du ménage, l'habitat, les biens productifs ou encore les activités principales sont validées avec les communautés au sein de chaque localité pour définir de manière consensuelle des groupes de richesse ou de pauvreté selon les 4 catégories (TP, P, M ou N). Se sont donc dans ces groupes que sont classés ensuite les ménages selon les informations reçues au moment de l'enquête « porte à portes ».

Il est à noter que l'enquête tenue lors du dénombrement a cherché des informations spécifiques sur la démographie du ménage (classes d'âge) mais aussi sur le statut des femmes quant à leur grossesse ou leur action d'allaitement ; ces informations permettent au-delà des niveaux de pauvreté / richesse de cibler les femmes avec leurs enfants en bas âge (de 6 à 23 mois), ou en situation de grossesse ou d'allaitement qui sont particulièrement vulnérable aux problématiques d'insécurité alimentaire et de malnutrition.

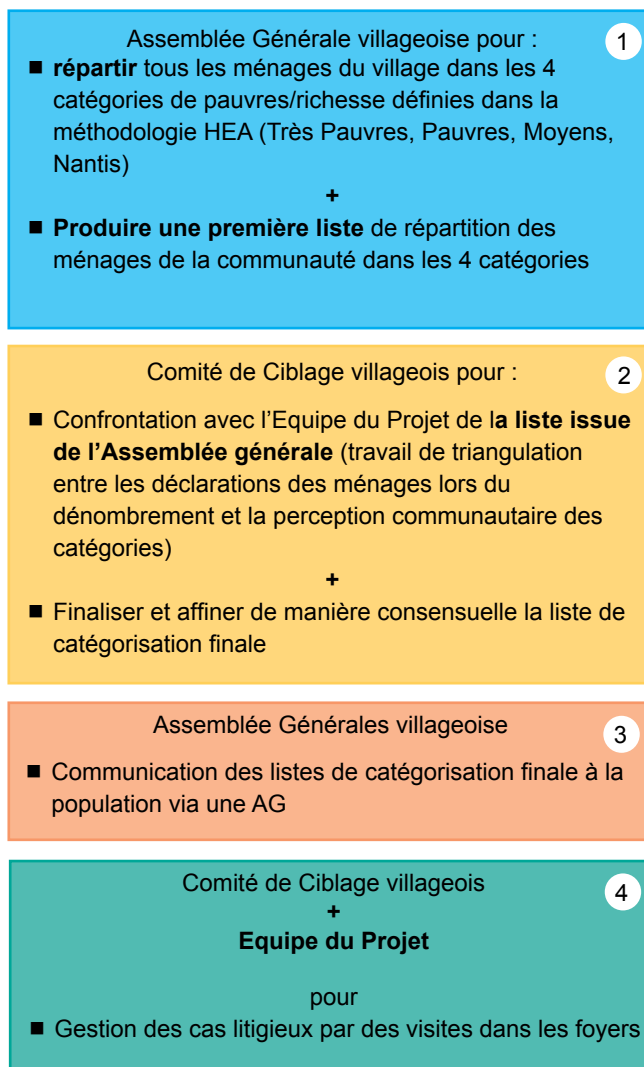
Cette classification en catégories de pauvreté / richesse effectuée en fonction des critères enquêtés permet donc ce premier travail de ciblage des ménages de chaque village et campement enquêtés. Cette première liste servira donc au ciblage final par la triangulation des listes de ménages avec le travail effectué lors du ciblage dit « communautaire ».

2. Ciblage « communautaire » et triangulation

Comme le présente le schéma suivant, ce processus complémentaire est mis en place afin que l'équipe du projet et les populations des localités visées travaillent de manière conjointe à la recherche d'un résultat final consensuel, qualitatif et transparent : la liste finale des ménages ciblés par l'action d'assistance et avec l'objectif collectif de : limiter au maximum les erreurs d'inclusion et d'exclusion.

Il doit être noté l'importance de la tenue de ce processus avec les populations des localités visées, et ce pour plusieurs raisons :

- La plus grande compréhension du processus général de sélection / ciblage des bénéficiaires pour une action d'assistance ou de construction de la résilience,
- L'appropriation d'une démarche qualitative et la prise de responsabilité des autorités villageoises et des personnes ressources des communes,
- La possibilité de limiter fortement les phénomènes d'inclusion et d'exclusion sur la base d'erreurs de traitement issus de la base de données,
- Le traitement au cas par cas, ménage par ménage aussi bien en Assemblée Générale qu'en groupe de travail restreint (Comité de Ciblage),
- Les forums créés pour l'occasion (AG) permettant la continuité des étapes de sensibilisation et d'information sur le processus pour le plus grand nombre et surtout en ce qui concerne les critères d'inclusion et d'exclusion.



Fiche 5 : L'enquête Baseline

La tenue d'une enquête de base (Baseline), dans le cadre d'un projet modèle de cette étendue, reste une activité primordiale afin de pouvoir suivre d'une part mais particulièrement d'apprécier les effets du projet. C'est pourquoi, pour déterminer le référentiel de départ, une étude initiale a été menée auprès des populations, des séances de formation ainsi que des appuis directs ont été donnés aux équipes opérationnelles ainsi qu'à la coordination pour une meilleure appropriation des outils d'enquête. L'enquête a été réalisée dans les 37 communes visées par l'action, soit auprès de 1200 ménages en utilisant une option d'échantillonnage à 95% d'intervalle de confiance avec une marge d'erreur de 5%. Elle sera complétée, 10 mois après, par une enquête finale (enquête endline) qui utilisera le même questionnaire auprès des mêmes familles.

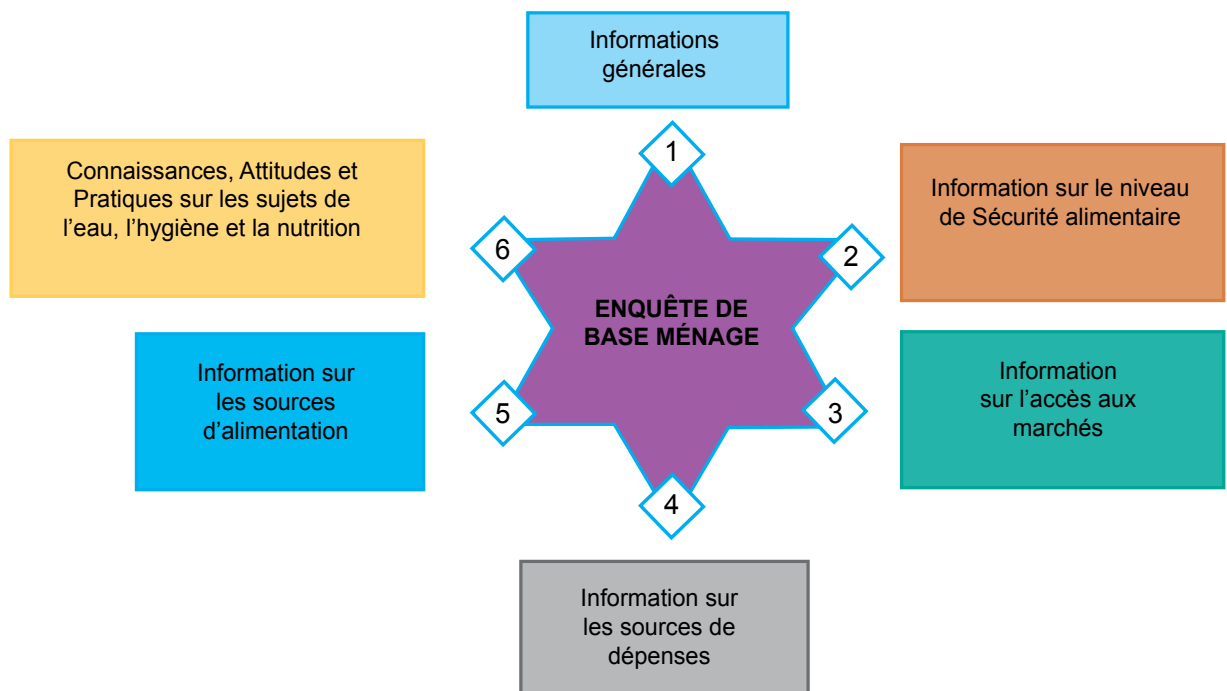
a. Objectif de l'enquête

Les objectifs de l'enquête de base sont :

- Fournir un point de référence statistique et qualitatif pour apprécier le progrès ultérieur dans la vie du projet,
- Etablir de façon exhaustive un référentiel pour tous les indicateurs retenus dans le cadre du projet, permettant ainsi de décrire leur situation actuelle avant le démarrage des activités,
- Valider des indicateurs de suivi et d'impact comme un ensemble d'indicateurs fiables pour expliquer le changement dans les comportements et pratiques des populations de la zone du projet en matière de résilience.

b. Informations collectées

Cette enquête, directement adressée aux chefs de ménage, permet de collecter des informations socio-économiques avec une orientation importante sur des aspects de sécurité alimentaire. Ainsi, la recherche d'information s'est portée sur les thèmes suivant :



c. Suivi des indicateurs

Les outils suivants ont été utilisés afin de rechercher les aspects les plus qualitatifs dans l'évolution des ménages durant la période du projet :

- **CSI** (Coping Strategy Index ou Indice de Mesure des Stratégies d'Adaptation ou de Survie des ménages).
- **SDA** (Score de Diversité Alimentaire) : la diversité alimentaire est une mesure quantitative et qualitative de la consommation alimentaire, qui rend compte de la variété des aliments auxquels les ménages ont accès ; elle constitue au niveau individuel une mesure approchée de l'adéquation nutritionnelle du régime alimentaire.
- **Couverture des Besoins énergétiques de base** (2100 kcal/jr) : outils servant à calculer la capacité des ménages à couvrir leurs besoins énergétiques sur la base d'un besoin journalier de 2100 kcal/jour.
- **HAS (Household Asset Score)** : outils permettant d'effectuer l'inventaire de la possession d'actifs des ménages en début de projet et servant à comprendre l'impact du projet sur les capacités productives des ménages.
- **Dépenses des ménages** : outils servant à comprendre la structure de dépenses des ménages en qualité et quantité.
- **CAP** (Connaissances, Aptitudes et Pratiques) en matière d'hygiène, eau et assainissement des ménages.

Le traitement de cette enquête cherchera à mettre en lumière l'atteinte d'indicateurs définis de manière consensuelle par les acteurs du projet. L'encadré ci-dessous met en avant ces indicateurs.



La moyenne du **CSI** - réduit des ménages a diminué de **20%** au cours du projet (mesure des stratégies d'Adaptation et de Survie des ménages),



Le **SDA** (Score de Diversité Alimentaire) moyen des enfants de 6 à 23 mois bénéficiaires du projet a augmenté de **20%** pendant la période du projet,



Le % de ménages en capacité de couvrir leur **besoins énergétiques de base** (2100 kcal/jr) augmente entre le début et la fin du projet,



50% des ménages ciblés augmentent leur **HAS** (Score d'Actifs),



Au moins **15%** des **dépenses des ménages** sont utilisés pour la couverture des besoins non alimentaires essentiels et l'investissement de base (productifs et sociaux),



30% des ménages ciblés améliorent leurs **connaissances et bonnes pratiques d'hygiène et nutritionnelle** (CAP).



FICHE 6 : L'enquête de marchés et le choix des modalités d'intervention

Dans le cadre d'actions basées sur l'utilisation des Transferts Monétaires tels les transferts d'urgence ou les filets sociaux, tout programme de transfert monétaire se doit de développer dans son plan de suivi et d'évaluation des outils pour appréhender la situation initiale de son environnement d'intervention. Dans le cas du Cadre Commun sur les Filets Sociaux, il s'agira de comprendre la situation initiale des marchés pour appréhender et anticiper les réactions du marché suite à une augmentation du pouvoir d'achat des ménages (et donc la faisabilité du projet) mais également pour comparer les données avec celles recueillies dans le cadre du suivi de marchés et ainsi cerner les effets du projet sur le fonctionnement de ceux-ci.

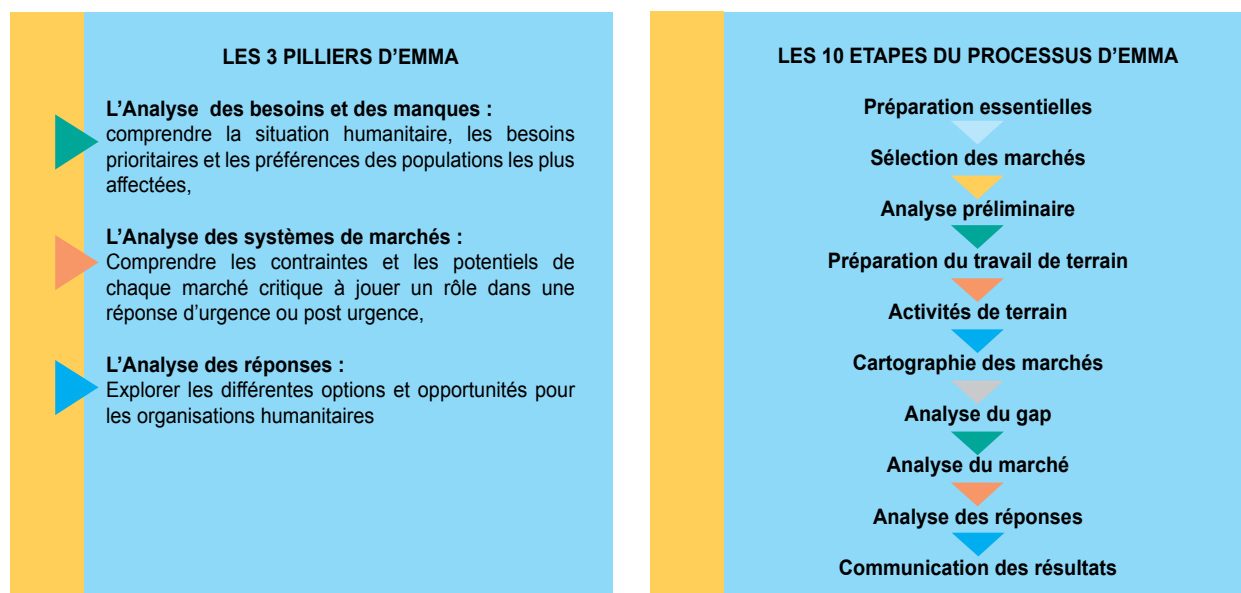
Dans cette première phase du projet, la connaissance des marchés a surtout été importante pour :

- **Confirmer la faisabilité d'une action basée sur l'augmentation du pouvoir d'achat vers des produits agricoles et alimentaires,**
- **Soutenir le choix des modalités d'intervention et surtout de transfert monétaires.**

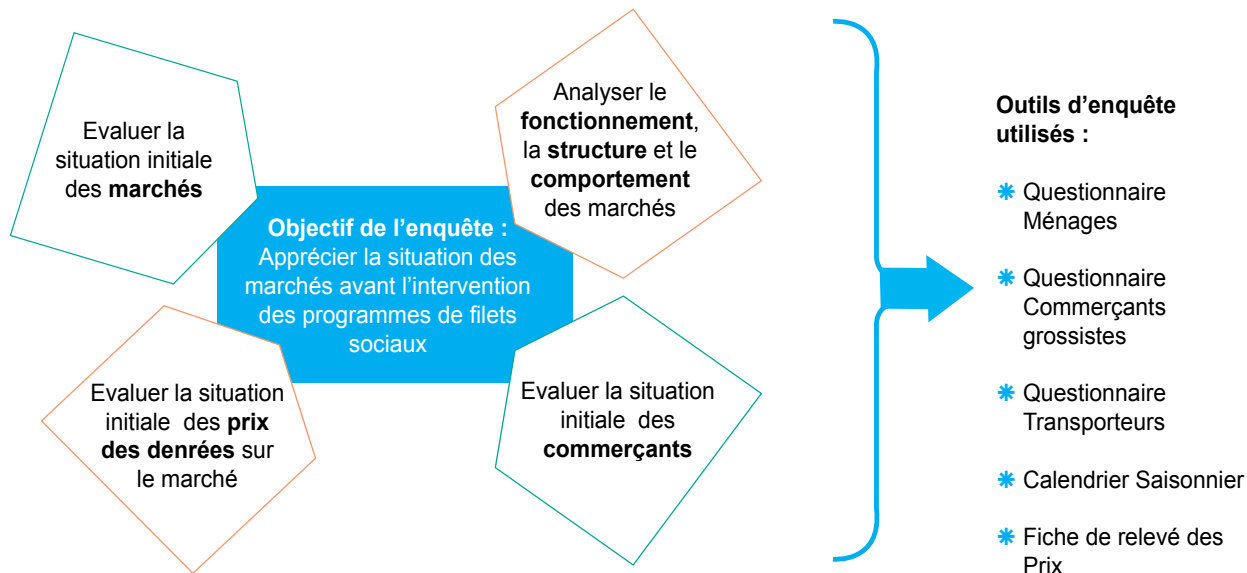
Les enquêtes EMMA

Pour ce faire, dans les 2 régions ciblées par l'action, les organisations se sont entendues pour soutenir 2 évaluations larges des marchés en se basant sur la méthodologie **EMMA** (Analyse Cartographique des Marchés en Urgence / Emergency Market Mapping and Analysis). Cette méthodologie, qui est un ensemble de guide et d'outils permettant de comprendre et utiliser les systèmes de marchés dans un contexte d'urgence a, pour entre autres objectifs, de **produire une analyse rapide**, avec des recommandations pratiques pour des prises de décisions rapides après les chocs mais aussi, de permettre aux organisations et équipes de terrain **d'expliquer et de communiquer** les raisons des actions proposées de manières claires et efficaces.

Cette boîte à outils se base sur 3 piliers et s'effectue en 10 étapes.



C'est donc sur cette base méthodologique que les enquêtes ont été menées dans près de 18 marchés de la région de Gao et 12 marchés de la région de Tombouctou par les équipes des organisations présentes sur la zone et ce, entre les mois de mars et mai 2014. Le schéma ci-dessous présente l'objectif principal et les axes principaux de l'enquête ainsi que les outils d'enquêtes utilisés :



Le tableau suivant détaille les paramètres recherchés durant l'enquête initiale :

EVALUER LA SITUATION INITIALE DES MARCHÉS	EVALUER LA SITUATION INITIALE DES PRIX DES DENRÉES SUR LE MARCHÉ
<ul style="list-style-type: none"> ■ Contraintes et capacités des commerçant à répondre à une croissance de la demande. ■ Risques d'inflation des prix des produits clés causés par une croissance importante de la demande. ■ Disponibilité sur les marchés (qualitatives et quantitative). ■ Capacité / potentialité en matières d'approvisionnement des commerçants. ■ Prix des denrées alimentaires présentes, dont le panier de la ménagère. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prix des denrées de bases (alimentaires mais aussi non alimentaires) ■ Prix des biens productifs. ■ Origine des denrées alimentaires. ■ Circuit d'approvisionnement du produit. ■ Axe de transit emprunté par le produit. ■ Coût du transport pour le produit. ■ Volume et la fréquence d'approvisionnement de la denrées sur le marché. ■ Stock disponible sur le marché pour chaque denrée.
EVALUER LA SITUATION INITIALE DES COMMERÇANTS	ANALYSER LE FONCTIONNEMENT, LA STRUCTURE ET LE COMPORTEMENT DES MARCHÉS
<ul style="list-style-type: none"> ■ Volume d'approvisionnement des commerçants. ■ Volume de transaction des commerçants. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Situation de l'offre et la demande et saisonnalité. ■ Profil de la consommation sur les marchés. ■ Volumes d'activités des commerçants et saisonnalité. ■ Situation de la fonctionnalité et de l'approvisionnement.

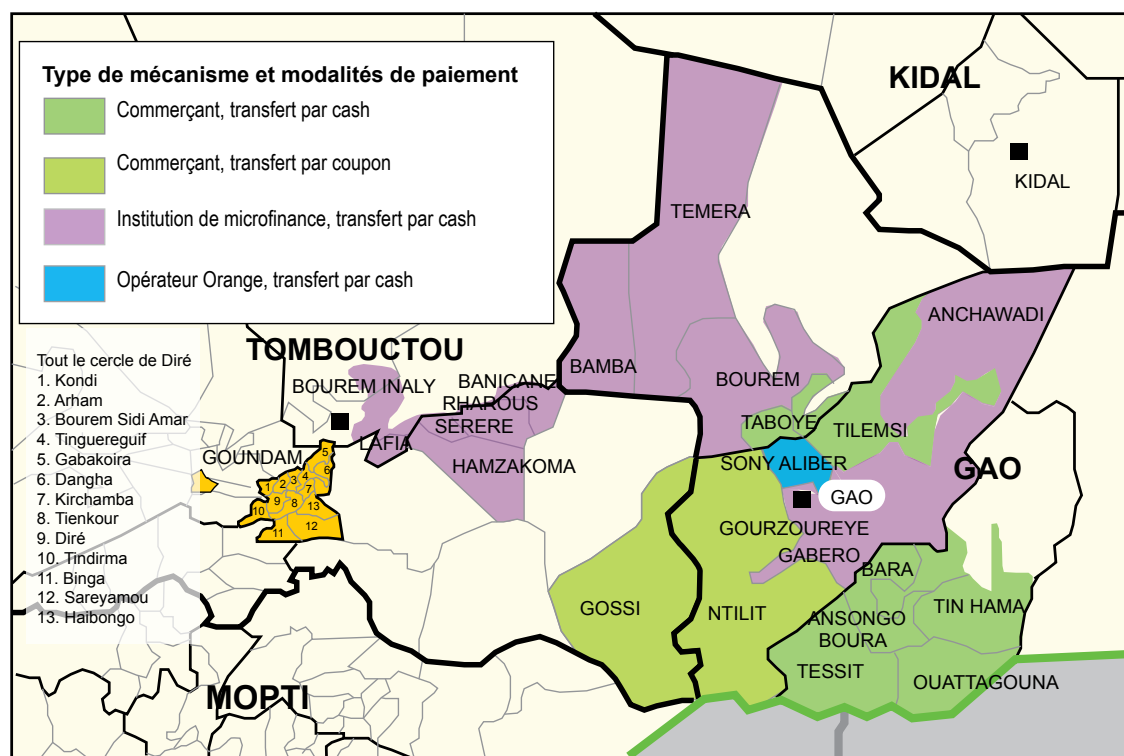
FICHE 7 : L'identification et la sélection des opérateurs de transferts

Les actions de Transferts Monétaires permettent plusieurs mécanismes et modalités technique pour le paiement des montants dûs aux bénéficiaires de l'action. Pour cette phase 1 du projet qui se veut être pilote, la stratégie des acteurs s'est portée sur l'utilisation de plusieurs méthodes d'une part, pour les tester et les comparer mais aussi, pour des questions de limitations des risques. Ainsi, les mécanismes choisis pour la mise en œuvre des transferts monétaires sur les zones ciblées ont été : i. pour les dotations directement en cash, via des commerçants grossistes, des institutions de microfinance (IMF) ou des opérateurs téléphoniques et, ii. pour les dotations en coupons, via des commerçants semi grossistes et détaillants. Les premiers transferts de l'action ont été réalisés entre les mois de juillet et aout 2014 pour un montant cumulé de près de 1,96 milliards de FCFA (soit 3 millions d'€ ou 3,9 millions de \$).

Le travail de cartographie ci-dessous montre sur les 37 communes ciblées par l'action, les 3 mécanismes et 4 modalités choisies par les acteurs. Même si le mécanisme portant sur l'utilisation d'une Institution de Micro Finance (IMF) reste dominant (25 communes), la collaboration avec les commerçants (11 communes dont 2 en transferts en cash et 9 avec des coupons) reste importante et, expérimentale pour le partenariat avec un Opérateur Téléphonique (1 commune).

Ce document cherchera à refléter dans un premier temps, au-delà des explications sur les mécanismes et modalités retenus (en encadré ci-dessous), les ressentis des acteurs quant à l'utilisation de ces différentes techniques au cours de la première distribution. Il est néanmoins important de noter que les acteurs, au sein du Comité Technique, chercherons à tirer les conclusions de ces premières enquêtes internes afin de recadrer au besoin les activités de transferts monétaires.

***Carte de répartition des mécanismes et modalités de transferts monétaires utilisés par les acteurs durant la première phase de distribution (juillet-aout 2014)**



Explication sur les mécanismes et modalités retenus :

Les 4 mécanismes et modalités de paiement suivant ont été retenus par les acteurs pour la première phase de transfert du projet. Les descriptions suivantes ainsi que leur perception dans l'utilisation par les acteurs permettront de mieux cerner cet aspect technique dans un programme de filets sociaux. Il faut noter que le mécanisme de transfert dit « de la main à la main » n'a pas été utilisé pour cette action pour des questions de sécurité mais aussi pour développer les mécanismes locaux de transferts via des opérateurs économiques.

○ Transfert en cash via les commerçants

Ce mécanisme de transfert se gère entre l'organisation de mise en œuvre et 1 ou plusieurs commerçants évoluant dans la zone d'action du projet. Pour la première phase de transfert du Cadre Commun, seulement 2 organisations ont choisis de travailler avec des commerçants dans la zone de Gao (2 commerçants retenus pour 9 communes).

- Description de la pratique : Sur la base d'un Appel d'Offre et la remise d'un Dossier d'Appel d'Offre, les commerçants sont sélectionnés. Une contractualisation est effectuée en prenant en compte les points sur : i. la mise à disposition des fonds par le commerçant (avance de fonds), ii. le remboursement sur la base de documents de distribution et de factures, iii. Le montant de la commission (taux de transfert).
- Avantages perçus : les commerçants sont généralement des acteurs économiques locaux connaissant bien leurs zones de commerce et savent mesurer rapidement les risques. La plupart des contrats permettent à ce que les montants de transferts soient avancés par les commerçants eux-mêmes (capacité d'autofinancement).
- Inconvénients perçus : les taux de transferts peuvent être élevés en contractualisant avec les commerçants. De plus, les risques de transport de fonds étant pris par ceux-ci, les volumes de transferts sont souvent moyennement élevés et demandes des remboursements fréquents.

○ Transfert en cash via les Institutions de Micro Finance (IMF)

La modalité de transfert via les Institutions de Micro Finance est de loin la plus choisie pour la phase 1 de transfert pour les acteurs du Cadre Commun puisque, 4 organisations sur 5 l'ont choisie pour couvrir près de 65% des communes visées par l'action. Pour cette zone du nord du Mali, dans un contexte sécuritaire post crise encore fragile, seule une institution de micro finance s'est portée volontaire pour soutenir l'action. Celle-ci, présente avant crise a dû quitter la zone mais espère grâce à ce projet pouvoir faire profiter les acteurs de son expérience et connaissance de la zone mais aussi de tenter à regagner du crédit auprès de ses ex et futurs clients.

- Description de la pratique : choix sur la base d'un Dossier d'Appel d'Offre, définition des zones de transferts et mise à disposition des listes de bénéficiaires, mise à disposition des montants à transférer et justification sur la base des documents de distributions.
- Avantages perçus : Les taux de transfert proposés par cette IMF ont été au regard des autres modalités les moins élevées. De plus, l'IMF a une bonne connaissance des systèmes financiers (gestion et sécurisation de l'argent) et propose des procédures administratives expérimentées.
- Inconvénients perçus : les avances doivent actuellement être effectués par les organisations et non les IMF qui sont en reconstruction dans les régions du nord du Mali ce qui peut être un facteur de ralentissement des activités de distribution.

○ Transfert en cash via les Opérateurs Téléphoniques

Les professionnels de la téléphonie mobile au Mali proposent des modalités de transfert d'argent via les téléphones mobiles. Même si ce mécanisme n'est pas nouveau en soit, il est surtout en cours de réinstallation sur la zone du nord du Mali et reste encore limité en termes de rayonnement géographique. Ainsi, cette pratique a été retenue par 1 seul acteurs pour 1 commune seulement en zone péri urbaine, là où le réseau téléphonique reste fiable et constant et ne posant pas de problème aux utilisateurs.

● Description de la pratique :

La pratique s'effectue dans un premier temps par l'ouverture d'un compte central au nom de l'organisation en charge du transfert auprès de l'opérateur téléphonique, puis par l'ouverture de comptes individuels pour chacun des ménages bénéficiaires (en fournissant les données de base et photo de chaque chef de ménage). Les ménages bénéficiaires ciblés qui n'en possède pas reçoivent alors une puce téléphonique de l'opérateur (avec un numéro de téléphone). Pour le transfert, l'organisation crédite le compte 10 jours avant pour pouvoir déclencher l'action qui se fera village par village via des points de relais préalablement identifiés et validés avec l'opérateur. Le jour du transfert, le bénéficiaire se présente auprès de l'opérateur sélectionné le plus proche (dans le village) pour actionner le transfert via son numéro de téléphone personnel (les ménages n'ayant pas de téléphone peuvent se faire prêter un terminal de réception par l'opérateur le jour du transfert).

- Avantages / inconvénients perçus : activités non encore réalisées à la date de la capitalisation

● Transfert en coupon via les commerçants

La pratique des transferts par des coupons a été utilisée par 1 des acteurs du Cadre Commun dans 2 grandes communes (1 en région de Tombouctou et 1 en région de Gao). Pour des raisons de sécurité surtout, mais aussi de coûts de transferts ou de paiement a posteriori, cette modalité a été choisie. Elle permettra de contractualiser avec une multitude d'acteurs économiques (40 commerçants) sur 7 marchés des 2 communes retenues.

- Description de la pratique : Appels d'Offre local large (jusqu'au niveau village), identification d'un grand nombre de commerçants sur les marchés communaux, discussions des termes des contrats avec les commerçants en atelier, remboursement sur la base des coupons perçus et justificatifs des biens et produits alimentaires achetés.

- Avantages perçus : dans des zones de niveau de risque plus élevé cette modalité a été utilisées pour limiter les mouvements de fonds dans les villages et sur les routes. Un avantage est la diversification et l'implication des acteurs locaux jusqu'au niveau village. Il n'y a pas de taux de transfert à prévoir, ils sont inclus dans les prix discutés à l'avance.

- Inconvénients perçus : l'organisation demande de descendre jusque dans les villages pour identifier les commerçants locaux et d'organiser des ateliers de sensibilisation pour discuter de la méthodologie de transferts via coupons et l'harmonisation des prix. Le suivi est plus intense du fait d'un grand nombre de commerçants en activité durant l'action.

Conclusion

Ce premier volet de capitalisation s'arrête donc à la porte de la véritable action de distribution servant de filet social aux populations et qui sera reportée et capitalisée dans un second volume en cherchant à mettre en lumière aussi bien cette activité de transfert monétaire qui est le cœur du projet mais aussi, les aspects particuliers de sa mise en œuvre comme par exemple la gestion des plaintes ou encore l'analyse de l'utilisation de l'argent transféré par les bénéficiaires. Ce travail de capitalisation fait partie intégrante du projet et est pris comme une activité à part entière par les organisations membres du Cadre Commun ainsi que par les ressources de l'équipe mutualisée.

Comme évoqué dans ce document, le travail des acteurs du Cadre Commun effectué depuis le mois de février 2014, s'est inscrit d'une part dans une phase de montage et de construction d'une action collective pour soutenir une réponse par la mise en place de filets sociaux et, d'autre part, dans le lancement de cette action pour répondre de manière quantitative et qualitative aux besoins de près de 40 000 ménages les plus pauvres et vulnérables vivant dans les 2 régions sahéniennes de Tombouctou et Gao situées au nord du Mali.

Au vu de ces premières 7 phases clés, il est à noter l'importance d'une réflexion préalable et d'une compréhension mutuelle du montage de la structure décisionnelle et opérationnelle collective. En effet, même si cette phase première peut être chronophage elle n'en demeure pas moins l'opportunité de se comprendre et d'affiner l'action, particulièrement quand celle-ci est d'envergure.

Cependant il ne faudra pas oublier que cette initiative reste pour l'instant unique en son genre au Mali, non pas seulement sur son aspect collectif qui a permis de regrouper 5 Organisations Internationales entre elles avec un objectif commun, mais aussi, sur un aspect de rayonnement géographique dans ces 2 régions du nord du Mali au sein de 37 communes comptant une population de près de 850 000 personnes dont le tiers environs en a été le bénéficiaire.

L'équipe complète du Cadre Commun sur les Filets Sociaux Saisonniers au nord du Mali, que cela soit les organisations membres à travers ses responsables exécutifs ou techniques, mais aussi le bailleur de fond, espèrent que ce document de capitalisation servira au plus grand nombre : acteurs étatiques, non étatiques ou de la société civile, pour comprendre d'une part, l'importance de ce type d'action basé sur des transferts monétaires pour répondre aux besoins du plus grand nombre des populations pauvres et vulnérables dans le cadre de réponses d'urgence ou de construction de la résilience, d'autre part, les enjeux d'une préparation intensive et complète d'une méthodologie et d'un outillage technique, avec ses difficultés et ses menaces, pour la tenue quantitative et qualitative d'une action conjointe et d'ampleur et enfin, le lien étroit sur les aspects méthodologiques entre des actions à vocation de réponse rapide suite à des chocs et des crises menées par des acteurs internationaux dans des contextes sécuritaires fragiles et instables, avec des actions de plus long termes, tels que les filets sociaux qui peuvent être portés par les acteurs étatiques ou de la société civile dans un environnement sécuritaire et politique en voie de normalisation.

Documents de référence

Ces documents ne représentent pas l'entièreté de la bibliothèque existante sur le sujet mais permettront, pour ceux qui veulent approfondir des aspects techniques ou méthodologiques en lien avec les transferts monétaires ou les filets sociaux qui n'auront été que superficiellement traités dans ce document. Cette documentation provient du Mali mais aussi, de pays voisins tel que le Niger qui travaille aussi sur le sujet des filets sociaux, aussi bien pour répondre à des urgences que pour soutenir les populations dans leur relèvement après crise ou choc.

- **Commission Européenne, Collection Outils et Méthode, Les Transferts Sociaux dans la lutte contre la faim, Avril 2012**
 - [Document complet en français, 150 pages](#)
- **Banque Mondiale, Réduire la pauvreté et investir dans le capital humaine : le nouveau rôle des filets sociaux en Afrique Subsaharienne, 2014**
 - [Résumé en français, 20 pages](#)
 - [Document complet en anglais, 185 pages](#)
- **ACF / PAM : Atelier de Réflexion sur les méthodes d'analyse et de ciblage en sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, résumé d'atelier, mai 2012**
 - [Résumé d'atelier en français, 35 pages](#)
- **Etude de Cas au Niger : Amélioration de la Sécurité Alimentaire, protection des moyens d'existence et prévention de la malnutrition des familles affectées par la crise alimentaire de 2011/2012, CaLP, 2012**
 - [Document en français, 12 pages](#)
- **Communiquer sur les transferts monétaires : guide pratique de sensibilisation communautaire, CaLP, 2012**
 - [Document en français, 11 pages](#)
- **Planifier l'adoption par le gouvernement d'un programme de protection sociale dans un climat d'insécurité : le Programme de Subventions pour le Développement des Enfants au nord Nigeria, CaLP, 2014**
 - [Document en français, 28 pages](#)



CONTACT :
OXFAM
derriere la bibliotheque nationale
Tél. standart : +223 20 21 24 24

